

23 juillet 2020

N° 2020-186

Indicateurs de climat des affaires et de retournement conjoncturel - juillet 2020

En juillet 2020, le climat des affaires en France et celui de l'emploi, certes dégradés, continuent de se redresser

Avertissement

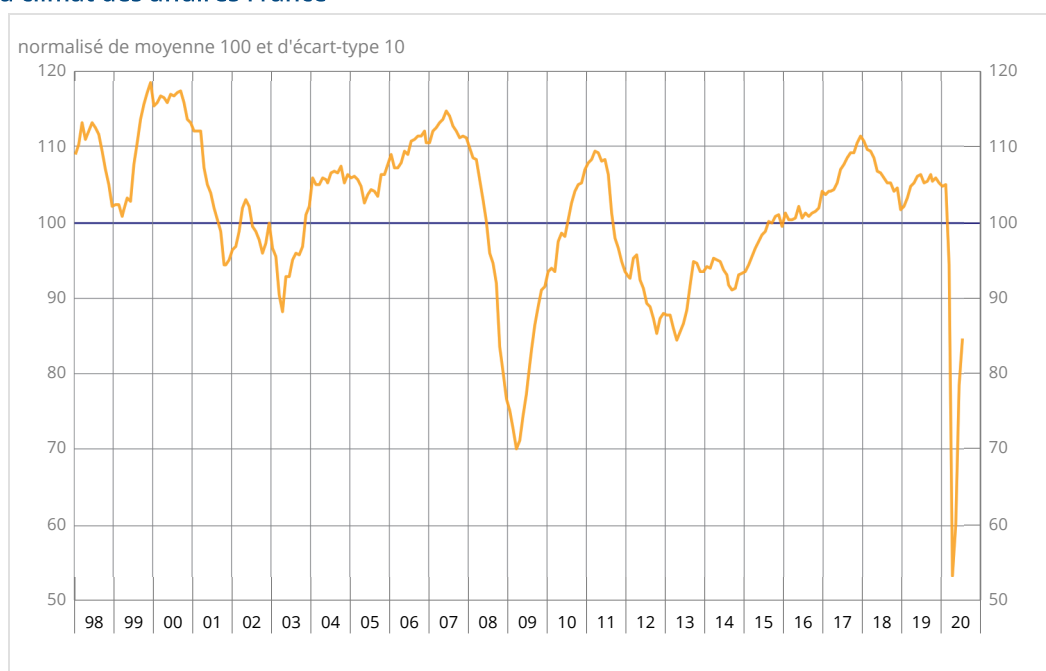
Les réponses des entreprises ont été collectées entre le 29 juin et le 20 juillet 2020, par internet et avec une reprise des envois postaux (questionnaires papier), lesquels étaient suspendus depuis avril. Le taux de réponse a donc continué de se redresser par rapport au point bas d'avril et se rapproche désormais des niveaux enregistrés avant le début de la crise sanitaire. Par ailleurs, depuis les données définitives d'avril, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui reproduit les réponses passées des entreprises non-répondantes. On considère que les unités non-répondantes en avril (après révision), en mai, en juin puis en juillet auraient répondu comme la moyenne des unités répondantes de la strate élémentaire à laquelle elles appartiennent.

Le climat des affaires poursuit son amélioration

En juillet 2020, le climat des affaires poursuit son redressement entamé en mai. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, gagne 7 points. À 85, le climat des affaires reste cependant nettement en deçà de sa moyenne de long terme (100), et *a fortiori* de son niveau relativement élevé d'avant confinement (105).

Cette nette hausse de l'indicateur synthétique global s'explique tant par la poursuite de l'amélioration des soldes sur les perspectives d'activité de la plupart des secteurs que par l'amorce du redressement des soldes d'opinion sur l'activité des trois derniers mois.

Indicateur du climat des affaires France

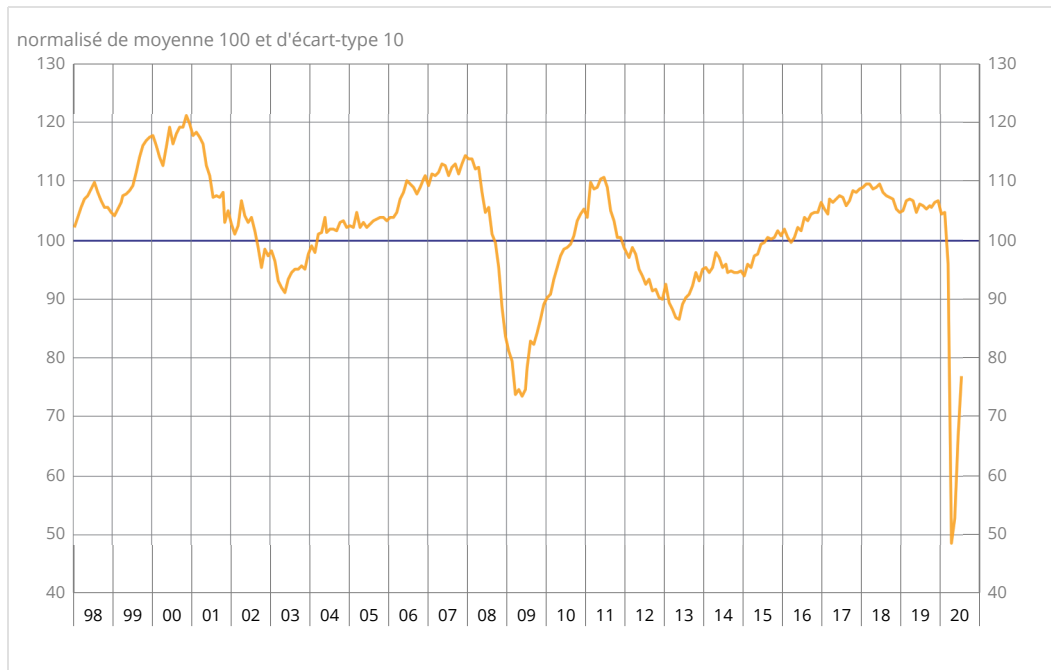


Source : Insee

Le climat de l'emploi poursuit également son net redressement

En juillet 2020, le climat de l'emploi continue de se redresser nettement, après le point bas atteint en avril. À 77, il gagne 10 points par rapport à juin, mais reste tout de même très en deçà de son niveau d'avant confinement.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

Les climats des affaires sectoriels de juin 2020 dans l'industrie et les services, ainsi que celui de l'emploi, sont révisés à la hausse d'un point. Ces révisions s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises.

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros), et le bâtiment. Il est construit à partir de 26 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Prochaine publication : le 27 août 2020 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475